# Informations générales

Email de contact : catherine.perret@pas-de-calais.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 13 décembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération

Nom de la structure porteuse : CA HENIN CARVIN

Si protocole de préfiguration : date de signature : 12 juillet 2021

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* Nom: CA d’Hénin-Carvin, nature: CA, SIREN: 246200299
* Nom: SM “Pôle Métropolitain de l’Artois”, nature: SMO, SIREN: 200060358

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants : SCOT

Liste des contrats figurant dans le CRTE : Plan partenarial d’aménagement

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Territoires d’industrie
* Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Pôle Métropolitain de l’Artois. Au total, trois axes structurent la coopération à cette échelle : 1. L’éco-transition comme modèle de développement : faire du territoire un démonstrateur de la Troisième Révolution Industrielle 2. « De l’archipel noir à l’archipel vert », vers un réseau multipolaire, équilibré et résilient de villes, villages et cités minières 3. Une vie sociale et culturelle solidaire, attentive à chacun et rayonnante.
* CAHC, une stratégie du territoire est organisée autour de cinq orientations stratégiques : 1. un territoire de renouveau économique notamment que les questions d’emplois verts et solidaires, d’économie de proximité, de maîtrise et de valorisation du foncier 2. Un territoire au service de la qualité de vie notamment sur les enjeux de cadre de vie, d’habitat de qualité et mobilités douces 3. Un territoire qui s’affirme par la préservation de son patrimoine culturel et naturel notamment sur les sujets liés aux espaces naturels, à la préservation d’un environnement sain, des paysages et du patrimoine ainsi que de la limitation de l’artificialisation 4. Un territoire qui favorise l’épanouissement de chacun notamment en matière de santé, d’accompagnement et de protection, de culture, de sport et de loisirs 5. Un territoire de partage, de coopération et d’initiatives sur les enjeux d’engagement, d’innovation sociale et de solidarité.

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Circuits courts agricoles
* Restauration et alimentation durable
* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Opération de requalification (friches…)
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Efficacité énergétique
* Production d’énergies renouvelables
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Culture et patrimoine
* Loisirs
* Usages et inclusion numériques

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 24

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL : Nom: CA d’Hénin-Carvin, nature: CA, SIREN: 246200299

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : CONSEIL DE DEVELOPPEMENT, CCI, CMA, CA, et EURALENS

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

* Ecologie industrielle et économie collaborative
* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Transports en commun
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Culture et patrimoine
* Sport
* Loisirs
* Formation professionnelle
* Education
* Santé et soins
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : NC

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : NC

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale :

* CAUE
* Agence d’urbanisme
* Centre permanent d’initiatives pour l’environnement (CPIE)

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* Bureau d’étude marché ANCT
* Bureau étude subvention ANCT
* CEREMA
* ADEME
* Bureau étude sans aide ANCT
* Banque des territoires

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 90.71M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€